

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

EAST REGION

DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG

UPPER-NYONG DIVISION

COMMUNE DE LOMIE

LOMIE COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

INTERNAL TENDERS BOARD

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° *07* JAONO/C-LOMIE/CIPM/2026 du *12/03/2026*

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE SOIXANTE-CINQ (65)
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE
L'EST

Financement : Budget d'Investissement Public MINEE 2026.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINEE 2026, le maire de la Commune de Lomié, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE SOIXANTE-CINQ (65) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- INSTALLATION DU CHANTIER
- ETUDE ET PIQUETAGE
- CONFECTION DES MASSIFS DE FONDATION
- POSE DES PYLONES
- ASSEMBLAGE DES EQUIPEMENTS ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE
- MISE EN SERVICE

3. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la COMMUNE DE LOMIE, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est trois (03) mois.

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un (01) lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage est de cent Millions (100 000 000) francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le budget d'investissement Public MINEE de l'exercice 2026.

8. Cautonnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant un million (1 000 000) francs CFA, l'Autorité Contractante et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Lomié, Tél : (237) 695 188 198 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la COMMUNE DE LOMIE, Tél : (237) 695 188 198 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de LOMIE.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le 17/04/2026 à 12 heures précises, et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/C.LOMIE/CIPM/2026 du 19 Mars 2026
POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE SOIXANTE-CINQ (65) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet :

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/04/2026 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, sise à la Commune de Lomié.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la Caution de Soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Non-conformité de l'une des pièces administratives excepté la caution de soumission après le délai de 48h

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Catégorisation ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation.

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Lomié, Tél : (237) 695 188 198

18. Corruption dans les Marchés Publics

Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

LOMIÉ, 19 MARS 2026

LE MAIRE

Copies :

- Préfecture HN
- MINMAP ;
- ARMP (JDM) ;
- Président CIPM ;
- Affichage ;
- Archives/Chrono.

